

Ouverture de la séance à
19 h 30.

Présents :

Jonathan ARS,
Bernard BACON,
Christian LEMOINE,
Nicolas LOUBIER,
Hélène MARTIN,
Romain NAUTON,
Bernadette PASCAL,
Jean-Claude PEPIN,
Corinne RICOU-LAFONT,
Gilbert SERODES.

Absents :

Lionel GOSSE

Rédacteur :

Christian LEMOINE

Secrétaire de séance :

Hélène MARTIN

Fin de la séance à

22 h 30.

Réunion du conseil municipal du 21 novembre 2014.

Table des matières

1	Ordre du jour	1
1.1	Taxe d'aménagement	1
1.2	DETR 2015 (Dotation Equipement Territoires Ruraux).....	1
1.3	Convention de mise à disposition de Hervé NAUTON.....	2
1.4	SDEE : gestion patrimoniale des réseaux d'eaux	2
1.5	TVA sur l'eau	2
1.6	Demande de subvention pour un séjour scolaire	2
1.7	Site de Bel Air.....	2
1.8	Chemin de Chams.....	2
1.9	Mise en non-valeur.....	3
2	Enfouissement de réseaux	3

1 Ordre du jour

1.1 Taxe d'aménagement

Versée à la commune, et basée sur la surface hors d'œuvre nette (SHON). Taux entre 1 et 3% (actuellement pour la commune : 1%). Révision pour 3 ans (2015-2018), Révision possible du taux entre 1 et 5%.

Délibération : 1.5%.

1.2 DETR 2015 (Dotation Equipement Territoires Ruraux)

Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)

Subventions de 20 à 50% du montant des travaux. Elaboration du plan d'équipement en 3 Phases : a) état des lieux, b) préconisation en vue de la mise en conformité (propositions de travaux des experts), c) programmation des travaux, estimation des coûts et planification.

Mairie de St Symphorien : ERP 5^e catégorie, salle des fêtes : ERP 4^e catégorie. Etat des lieux : murs extérieurs et façade de la Mairie état OK. Toiture à vérifier. AEP (Adduction d'Eau Potable) : WC à refaire car non accessibles aux handicapé(e)s ou à déclarer « Privé ». Prises électriques globalement OK mais il faut supprimer les multiprises. Place de stationnement handicapée à créer, mise à niveau du trottoir (à agrandir), panneaux de signalisation à ajouter et marquage au sol, boîte aux lettres à abaisser, vitres à matérialiser, porte d'entrée du secrétariat à raboter, poignée de porte à modifier. Coût prévu de la place de stationnement : ± 3000 €.

Délibération : Accord pour regrouper les travaux de la place handicapée et de l'isolation des combles pour y placer les archives de la Mairie.

Panneaux photovoltaïques

Projet d'installation sur le toit de la salle des fêtes. Production annuelle estimée : 10500 KWatts (KW racheté 26 cents). Coût d'installation proposé par EDF : 40 000 € (participation DETR 20 à 40% du montant des travaux).

Délibération : Accord pour affiner l'étude de faisabilité.

1.3 Convention de mise à disposition de Hervé NAUTON

Convention avec la mairie du Chambon : 1 semaine sur 2 sur chaque commune. Reste à voir la gestion des congés et la compensation pour la mairie « lésée », et les frais de gestion demandés par la mairie du Chambon.

1.4 SDEE : gestion patrimoniale des réseaux d'eau

Proposition d'abonnement de la SDEE pour une cartographie des réseaux d'eau, compteurs, vannes, etc. Report de décision en attendant de voir si la communauté de communes souhaite ou non mutualiser cette gestion.

1.5 TVA sur l'eau

Intérêt : récupération de la TVA (10%) sur les travaux.

Inconvénient : 10% de plus pour les abonnés.

Délibération : A revoir ultérieurement, en même temps que la facturation des services et selon l'avis de la ComCom...

1.6 Demande de subvention pour un séjour scolaire

La communauté de communes de Saugues ne finance que le séjour des enfants de la communauté du 43. Cinq enfants de la commune de St Symphorien sont donc pénalisés. Coût par enfant : 310 €.

Délibération : Accord unanime pour une subvention de 100 € par enfant.

1.7 Site de Bel Air

Etude du dessin de la table d'orientation : 3000 €. (cf. Brette et sentiers de la Margeride pour des idées de contenu sur la table).

Réalisation de la table : 5700 €

Bancs et tables de pique-nique : devis de 1580 €

Suggestions de contenus de la table d'orientation (autres que le tracé des éléments visibles alentours) : un peu d'histoire ? Eléments de la flore locale ? A définir rapidement. Objectif : obtenir une subvention du CG48.

1.8 Chemin de Chams

Devis Didier CHAUSSE : 700 m de long sur 4 m de large (apport de rochers + compactage) 9200 €

Délibération : Accord unanime.

1.9 Mise en non-valeur

Proposition d'effacement de dette 92 € d'eau et ordures ménagères pour un habitant d'Ancette.

Délibération : Refus unanime, la procédure de recouvrement suivra son cours.

2 Enfouissement de réseaux

Travaux avancés à L'Herm et la Brugère, nécessité de transferts entre budgets.

Délibération : Accord unanime.